



# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

URPS Pédicures-Podologues  
Île-de-France

*Au service de la santé des Franciliens*



## 1. Introduction

- L'URPS Podologues Ile De France en 2025

**3**

## 2. Bilan Financier

- Bilan financier des CPOM
- Produits
- Charges

**5**

**6**

**7**

## 3. Actions et Projets de l'URPS Podologue IDF

- Le lien avec les professionnels de terrain
- les rencontres de la profession
- La formation du conseil d'administration
- L'information

**8**

**9**

**10**

**11**

## 4. Interprofessionnalité et Participation aux instances de démocratie en santé

- Engagement en interprofessionnalité avec l'AIUF
- Engagement en interprofessionnalité
- Participations aux instances en démocratie en santé

**12**

**15**

**19**

## 5. Perspectives

**21**



# L'URPS PODOLOGUE EN 2025

## Présentation du Conseil d'administration

En 2025, le Conseil d'administration se compose de 7 administrateurs. 5 postes restent encore à pourvoir.

Le Bureau :

Président



AUPICON Bertrand

Secrétaire Générale



VERIN Laïna

Trésorière



BRAY Anne Charlotte

Les administrateurs :



BABLIN Florence



BELMONT Audrey



CITRON Goeffrey



WATTIEZ Barbara



## BILAN FINANCIER

### Financement de l'URPS podologue

La contribution aux Unions Régionales des Professionnels de Santé (CURPS), recouvrée par l'Urssaf, est assise sur le revenu d'activité des professionnels de santé libéraux, retenu pour le calcul de l'impôt sur le revenu, après application des dispositions réglementaires en vigueur.

Elle fait l'objet d'un appel provisionnel basé sur les revenus N-2, suivi d'une régularisation lorsque les revenus réels sont connus.

Pour les pédicures-podologues, le taux applicable est fixé à 0,10 %, dans la limite d'un plafond annuel correspondant à 0,50 % du plafond annuel de la Sécurité sociale. La contribution n'est pas due en cas de revenu nul ou déficitaire et est proratisée en cas de cessation d'activité.

Pour les professionnels en début d'exercice, une base forfaitaire est appliquée à titre provisionnel durant les deux premières années.

### Comptabilité 2025

La comptabilité 2025 est tenue par Mme Cécilia DECOENE du cabinet comptable Kalkul.

L'exercice 2025 de l'URPS Pédicures-Podologues d'Île-de-France se caractérise par un résultat net comptable positif de 24 990 €, en diminution par rapport à 2024 (29 044 €), soit une baisse de 4 054 €. Cette évolution s'explique principalement par une augmentation des charges liées aux actions menées au cours de l'année.

L'exercice 2025 reflète une diminution maîtrisée du résultat, liée à un renforcement des actions portées par l'URPS, notamment en matière de formation et de projets interprofessionnels.

La situation financière demeure solide et structurée, permettant d'envisager le déploiement des actions prévues en 2026 dans des conditions sécurisées.

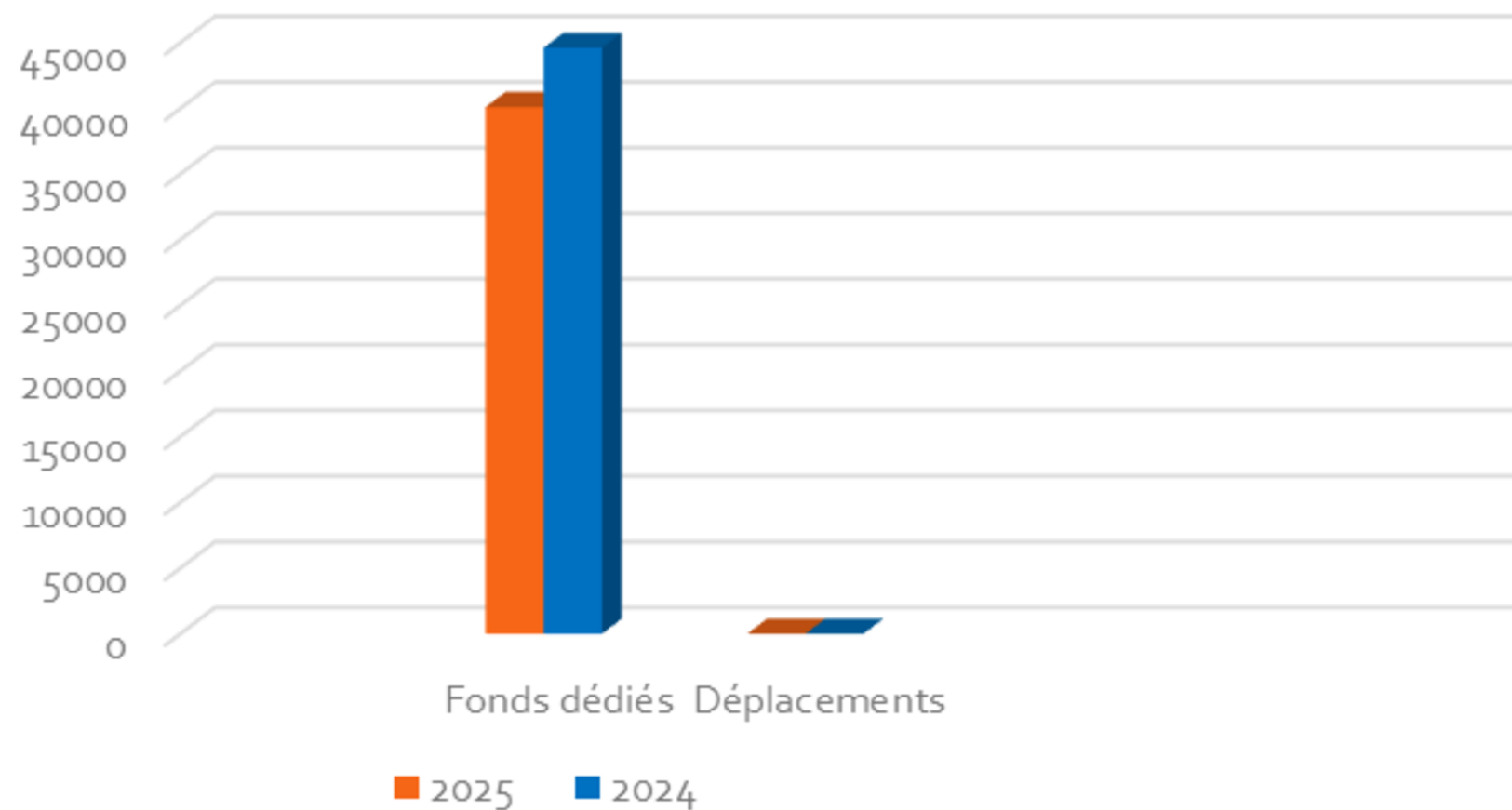
# BILAN DES CPOM

Les dépenses liées aux projets restent mesurées en 2025 :

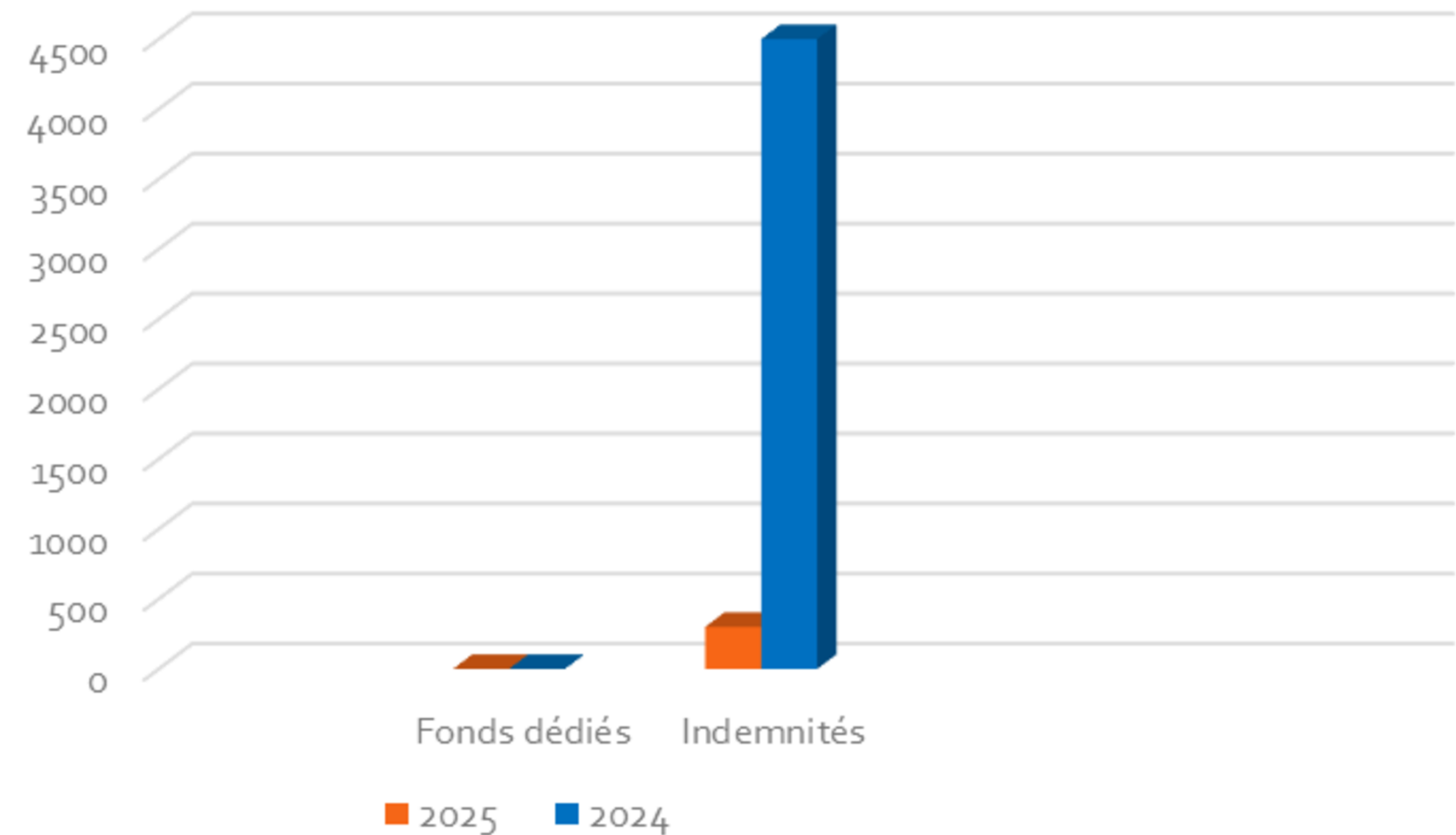
- 300 € pour le projet de phénolisation de l'ongle incarné,
- 300 € dans le cadre du projet diabète porté par les pharmaciens,
- absence de mobilisation financière sur certains CPOM.

Les fonds dédiés s'élèvent à 44 037 € en fin d'exercice, traduisant une capacité à financer les projets futurs.

### CPOM Prévention chute de la personne âgée



### Etude ongles incarnés

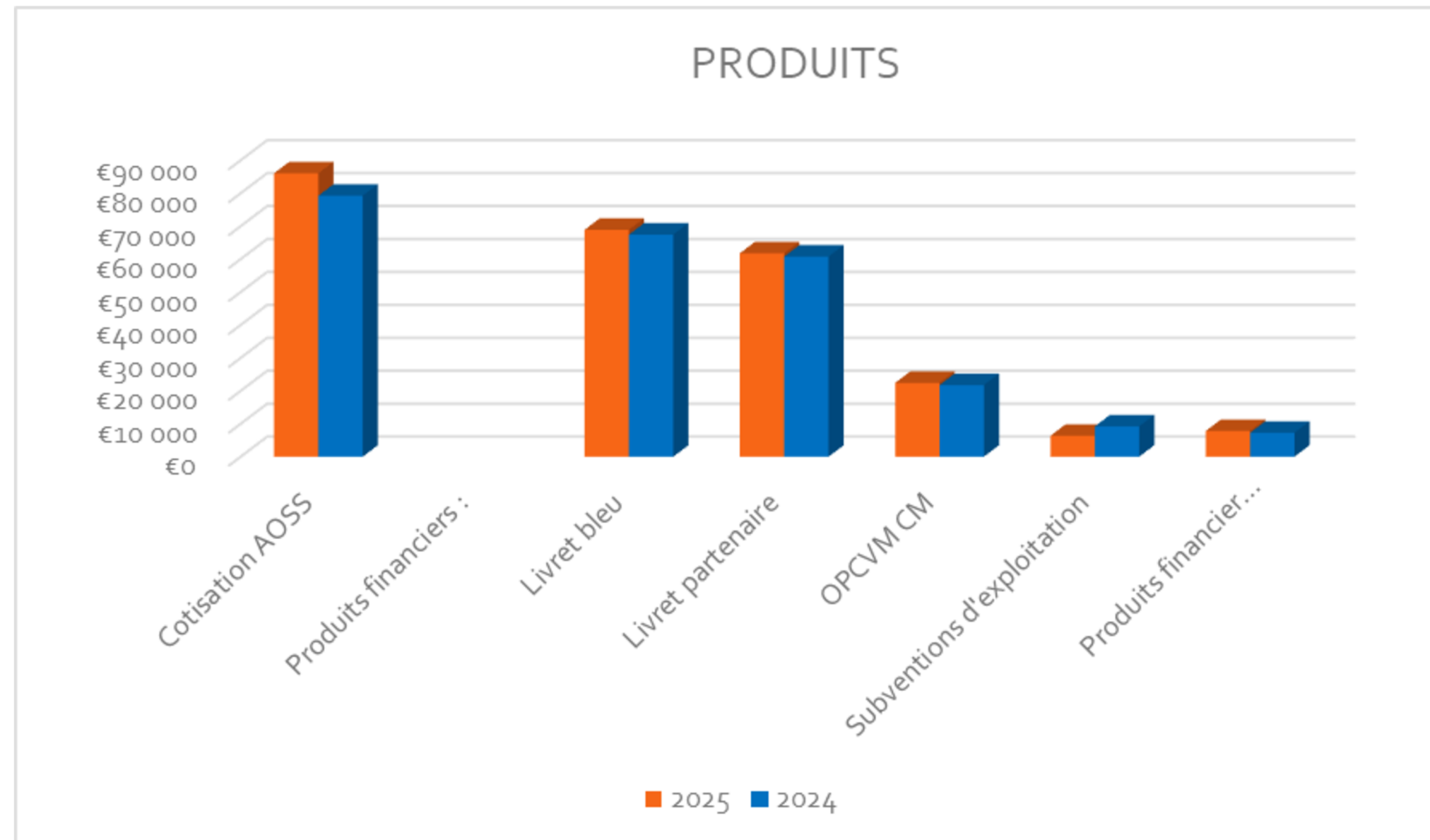


# PRODUITS

Les produits de l'URPS présentent une évolution contrastée :

- une augmentation de la dotation ACOSS de 8,58 %,
- une stabilité des revenus locatifs issus des SCPI CORUM, passant de 7 260 € en 2024 à 7 802 € en 2025,
- l'absence de dépréciation des titres en 2025 (contre 15 000 € en 2024), contribuant à limiter la baisse du résultat.
- 

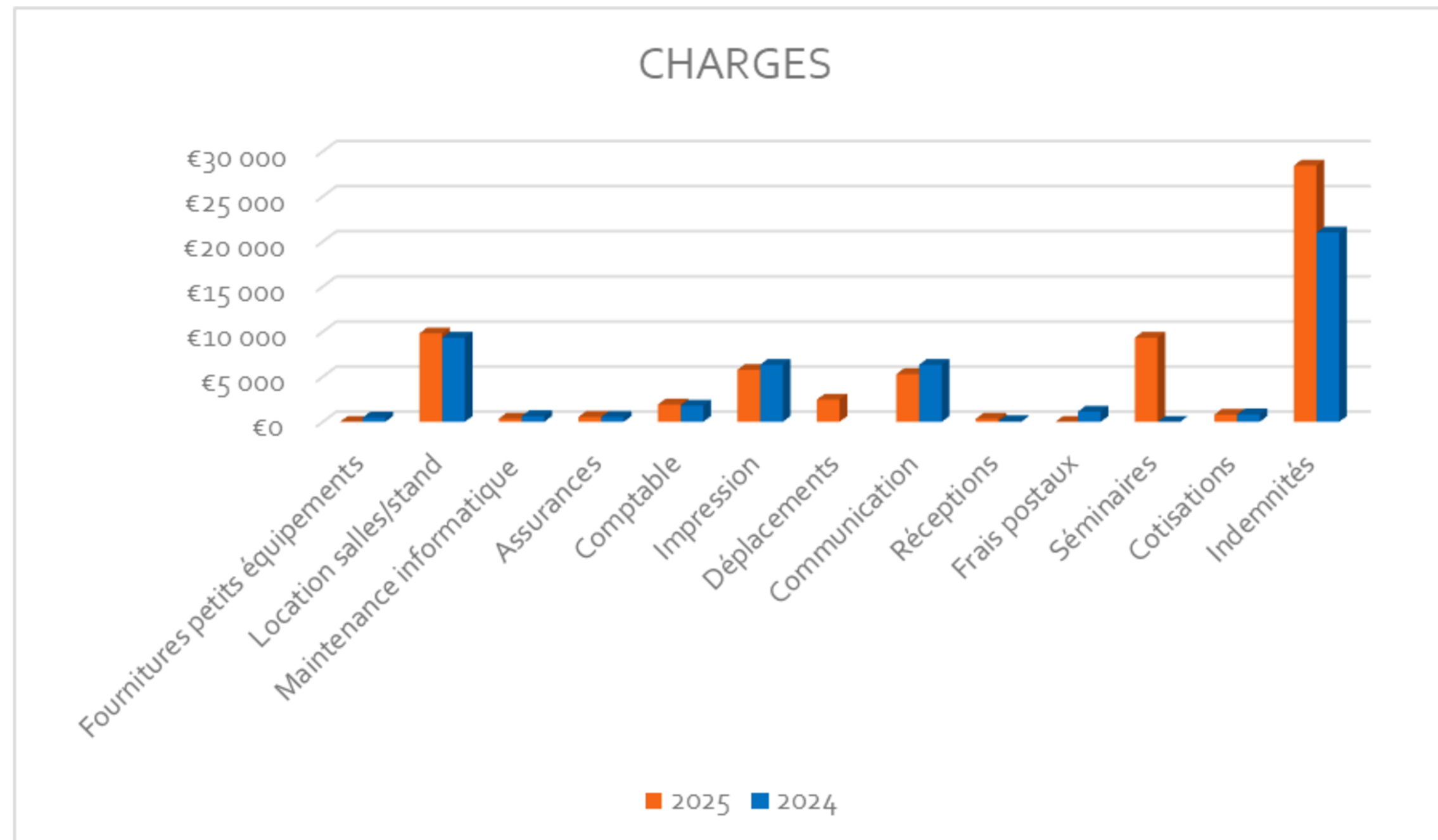
Le total des actifs de l'URPS Podologue IDF s'élève à 433467€ en 2025.



# CHARGES

Les charges de fonctionnement sont en hausse, notamment en lien avec le développement des activités :

- augmentation des frais de formation et de séminaires, en particulier la formation au leadership (9 337 €, 4 980 € et 2 464 €),
- hausse des indemnités de réunion (+35 %),
- nouvelles dépenses liées au projet interprofessionnel Pod'IDEL (1 500 €),
- augmentation des frais de location de salles (+5 %).



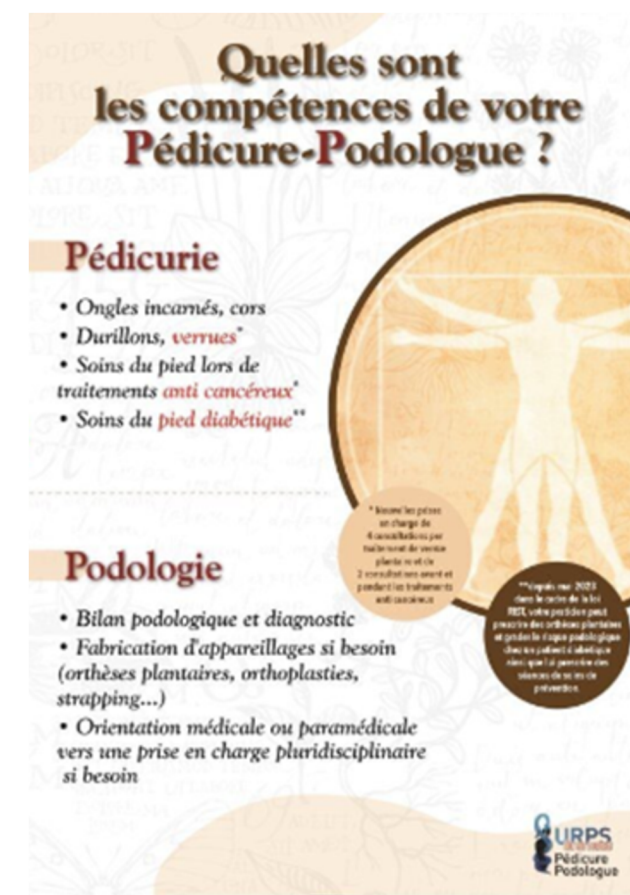


# ACTIONS ET PROJETS

## Le lien avec les professionnels de terrains

### Les affiches

- Dans le but de rester proche des professionnels, l'URPS élabore des affiches à destination des pédicures-podologues et de leur salle d'attente ; mais aussi à destination de leurs patients.
- Ces documents sont envoyés par voie postale à tous les professionnels d'Ile de France et sont disponibles au téléchargement gratuit sur le site internet de l'URPS.



### La newsletter

En 2025, l'URPS Pédicures-Podologues a poursuivi l'envoi de sa newsletter bimensuelle, avec 19 campagnes diffusées auprès d'environ 639 professionnels.

Le taux d'ouverture moyen s'élève à 68,3 %, traduisant un niveau d'engagement élevé. L'analyse des performances met en évidence une forte appétence des professionnels pour les contenus à impact direct sur leur exercice, notamment :

- les sujets réglementaires (TVA, obligations professionnelles),
- les thématiques financières et administratives (FIFPL, crédit d'impôt, indicateurs),
- les évolutions de compétences et pratiques professionnelles.
- À l'inverse, les communications à dominante événementielle suscitent un engagement plus modéré. Le taux de désabonnement reste faible (0,15 %), confirmant l'intérêt global des professionnels pour ce canal d'information.

Ces résultats soulignent le rôle de la newsletter comme outil structurant d'information et d'accompagnement des pédicures-podologues, permettant de relayer efficacement les évolutions réglementaires et les informations utiles à l'exercice professionnel.

# ACTIONS ET PROJETS

## Les rencontres de la profession

### Le salon de la podologie (mars 2025)

Le Salon de la Podologie organisé par l'Association Française des Pédicures-Podologues (mars 2025 au Parc Floral à Paris), a réuni plusieurs milliers de professionnels autour des fournisseurs et de conférences sur les innovations techniques.



### Les Entretiens de Podologie

La 50<sup>e</sup> édition des Entretiens de Podologie, organisée par la Fédération Nationale des Podologues 3 et 4 octobre 2025 à Disneyland Paris, a constitué un temps fort de formation continue et de diffusion des connaissances pour la profession.

Les travaux présentés ont notamment porté sur la biomécanique, la prévention des troubles musculosquelettiques, la prise en charge pluridisciplinaire et l'actualisation des pratiques cliniques fondées sur les données probantes. Cet événement a ainsi contribué au renforcement des compétences professionnelles, à l'amélioration de la qualité des prises en charge et à la diffusion des bonnes pratiques, en cohérence avec les priorités de santé publique et les orientations de l'ARS en matière de prévention et de parcours de soins.

L'URPS Pédicures-Podologues a également participé en tant que donateur au trophée des étudiants, attribuant un chèque de 150 € aux trois premiers lauréats pour leurs mémoires, contribuant ainsi à valoriser la recherche et l'excellence académique au sein de la profession.

Ces événements ont renforcé les compétences professionnelles, favorisé l'actualisation des pratiques cliniques et encouragé l'interprofessionnalité autour de la pédicurie-podologie.



remise des prix par Laïna VERIN



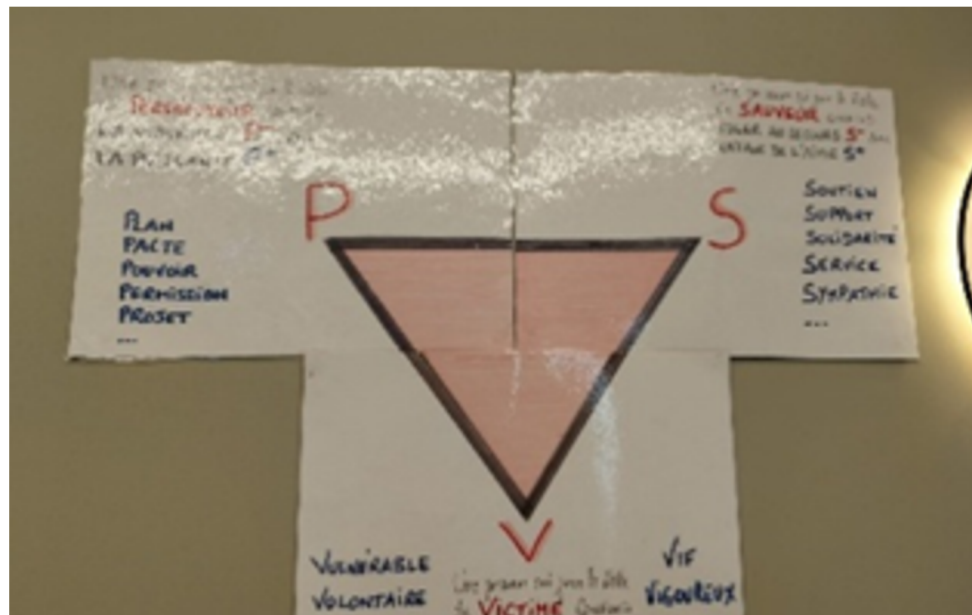
Les lauréats

# ACTIONS ET PROJETS

## La formation du Conseil d'administration

### Le leadership ouvert

En avril 2025, l'URPS Pédicures-Podologues d'Île-de-France a participé à une formation en management, animée par JL Consulting, portant sur le leadership ouvert. Cette session a permis aux membres de l'URPS de développer leurs compétences en matière de pilotage d'équipe, communication et prise de décision collaborative, favorisant une gouvernance participative au sein de la structure. La formation a également offert un cadre pour réfléchir aux pratiques de management adaptées aux projets interprofessionnels et aux missions de coordination de l'URPS.



Thèmes abordés lors de la formation

# ACTIONS ET PROJETS

## L'information

### la journée de la santé du pied - 5 juin

À l'occasion de la Journée nationale de la santé du pied, organisée par l'Union Française pour la Santé du Pied, l'URPS Pédicures-Podologues d'Île-de-France a soutenu les actions de prévention menées sur le territoire. Des pédicures-podologues volontaires ont participé à des actions de sensibilisation et de dépistage auprès du grand public, proposant conseils de prévention et informations sur les pathologies du pied.

Cette mobilisation a contribué à promouvoir la santé du pied et le rôle des pédicures-podologues dans la prévention, notamment auprès des publics à risque

### La journée de professionnalisation à l'EFOM - 14 juin

Le 14 juin 2025, l'URPS Pédicures-Podologues d'Île-de-France a participé à la journée de professionnalisation organisée à l'EFOM, destinée aux étudiants de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> années, aux jeunes diplômés, aux professionnels en exercice ainsi qu'aux fournisseurs. Cette journée a permis de favoriser le partage de connaissances et d'expériences, de présenter les bonnes pratiques professionnelles et d'actualiser les compétences des participants. Elle a également constitué un temps d'échanges intergénérationnels et interprofessionnels, renforçant le lien entre formation initiale, insertion professionnelle et acteurs du secteur podologique



Bertrand AUPICON, président de l'URPS, à l'EFOM



# INTERPROFESSIONNALITE ET PARTICIPATION AUX INSTANCES DE DEMOCRATIE EN SANTE

## L'engagement en interprofessionnalité avec l'AIUF

- **Les permanences locales d'aide à l'installation (PLAI)**

En 2025, une seule Permanence Locale d'Aide à l'Installation (PLAI) a été organisée en Île-de-France pour les pédicures-podologues. Ce dispositif a pour objectif de faciliter l'installation des professionnels libéraux en apportant des informations sur les démarches administratives, les aides disponibles et les besoins territoriaux.

La PLAII contribue ainsi à soutenir l'accès aux soins et à la répartition équilibrée de l'offre podologique sur le territoire, en cohérence avec les priorités de l'ARS et les besoins croissants liés au vieillissement de la population et aux pathologies chroniques.

- **la valorisation de l'URPS Pédicures-Podologues à travers les vidéos AIUF**

En 2025, dans le cadre de sa démarche « mieux se connaître pour mieux se reconnaître », l'AIUF a coordonné la réalisation de vidéos présentant plusieurs URPS adhérentes. L'URPS Pédicures-Podologues a participé à ce tournage collectif, présentant ses missions, ses évolutions récentes et sa vision de l'interprofessionnalité.

Cette participation a permis de valoriser le rôle spécifique des pédicures-podologues dans le paysage libéral, d'illustrer leurs collaborations actuelles et de montrer les perspectives de coopération avec d'autres professions de santé. Ces vidéos, diffusées sur LinkedIn, le site internet et la chaîne YouTube de l'AIUF, comptabilisent au 31 décembre 2025 - 130 visionnages - contribuant ainsi à renforcer la visibilité et la reconnaissance de la profession.

Pour l'URPS Pédicures Podologues, c'est Anne-Charlotte BRAY, professionnelle dans le département des Hauts-de-Seine qui a réalisé la vidéo.



présente





# INTERPROFESSIONNALITE ET PARTICIPATION AUX INSTANCES DE DEMOCRATIE EN SANTE

## L'engagement en interprofessionnalité avec l'AIUF

- **Actions en santé mentale**

En 2025, l'URPS Pédicures-Podologues a participé aux initiatives de l'AIUF en matière de santé mentale des professionnels de santé libéraux.

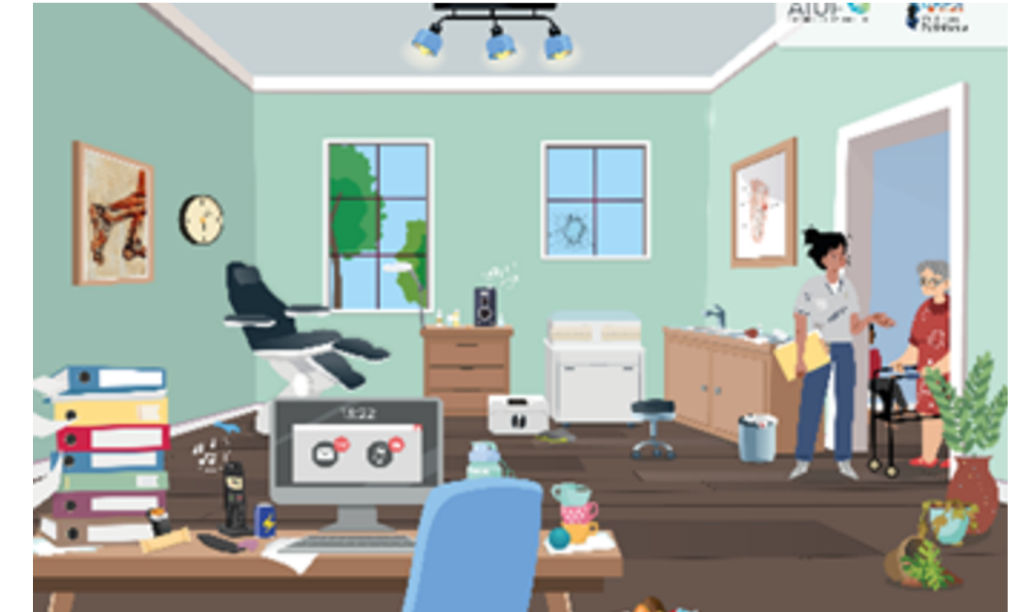
Un flyer de sensibilisation, structuré autour des axes « prendre soin de soi » et « prendre soin des autres », a été diffusé auprès des URPS, sur les réseaux sociaux et sur le site internet, contribuant à la prévention et à l'information des pédicures-podologues.

Par ailleurs, le projet "Cabinets des Erreurs", visant à sensibiliser au risque de burn-out et à favoriser le dialogue sur la qualité de vie au travail, a été lancé en collaboration avec les URPS volontaires. Ce travail marque l'engagement de l'URPS dans la prévention des risques psychosociaux et l'amélioration des conditions de travail des professionnels.

Enfin, en 2025, l'URPS Pédicures-Podologues, via l'AIUF, a participé au 11<sup>e</sup> colloque de l'Association SPS, organisé au Ministère de la Santé et de l'Accès aux soins, consacré à la santé mentale et au bien-être des professionnels de santé.

Cette participation a permis de mettre en lumière les enjeux majeurs auxquels sont également confrontés les pédicures-podologues, notamment la pression au travail en exercice libéral et les risques psychosociaux. Les échanges ont porté sur des actions concrètes telles que le développement de dispositifs de soutien psychologique, l'amélioration des conditions d'exercice et la prévention du burn-out.

Pour les pédicures-podologues, ce temps d'échange a contribué à nourrir la réflexion sur l'accompagnement des professionnels, en particulier les jeunes installés, et à identifier des leviers d'action en matière de qualité de vie au travail, en cohérence avec les priorités de santé publique et les orientations de l'ARS





# INTERPROFESSIONNALITE ET PARTICIPATION AUX INSTANCES DE DEMOCRATIE EN SANTE

## L'engagement en interprofessionnalité avec l'AIUF

- Participation des Pédicures-Podologues aux semaines de l'Interpro

En octobre 2025, l'URPS Pédicures-Podologues a été pleinement impliquée dans l'organisation des Semaines Interpro de l'AIUF, comprenant six webinaires sur des thématiques variées. Les pédicures-podologues ont participé à 20 réunions de préparation, contribuant à l'organisation et à la coordination des contenus en amont.

Ils ont été intervenants principaux sur le webinar « Trouble de la statique pelvienne », et ont participé au webinar « Prévention des chutes », valorisant leur expertise clinique et leur rôle dans la prévention et la coordination des soins.

L'événement s'est clôturé par une soirée conviviale réunissant 35 participants, dont des membres élus des URPS et les intervenants. Ce temps d'échanges a permis de prolonger les discussions sur les thématiques abordées, de faire émerger de nouvelles idées interprofessionnelles et de rappeler le rôle essentiel de l'interprofessionnalité dans les pratiques de santé, souligné par le président Yvan Tourjansky et les président.es des URPS.

Les replays des webinaires, incluant les interventions des pédicures-podologues, ont enregistré 600 vues au 31 décembre 2025, assurant une diffusion prolongée des contenus et des bonnes pratiques pour la profession.



# INTERPROFESSIONNALITE ET PARTICIPATION AUX INSTANCES DE DEMOCRATIE EN SANTE

## L'engagement en interprofessionnalité avec l'AIUF

- Participation de l'URPS Pédicures-Podologues à la soirée interprofessionnelle diabète

À l'occasion de la Journée mondiale du diabète, les pédicures-podologues ont pris part à la soirée interprofessionnelle organisée par l'URPS Chirurgiens-Dentistes, avec l'appui de l'AIUF.

Leur intervention a permis de mettre en avant leur rôle spécifique dans la prévention et la prise en charge du pied diabétique, notamment en matière de dépistage des complications, de suivi des patients à risque et de prévention des plaies.

Cette participation a contribué à valoriser l'expertise des pédicures-podologues au sein d'une approche coordonnée du patient diabétique, en complémentarité avec les autres professions de santé, et à renforcer la dynamique interprofessionnelle autour d'un enjeu majeur de santé publique.



Laïna Vérin, secrétaire de l'URPS, représente l'URPS



# INTERPROFESSIONNALITE ET PARTICIPATION AUX INSTANCES DE DEMOCRATIE EN SANTE

## L'engagement en interprofessionnalité avec l'AIUF

- Appui à l'URPS Pédicures Podologues par la chargée de mission mutualisée

En octobre 2025, une chargée de mission mutualisée a été recrutée au sein de l'AIUF pour renforcer l'accompagnement des URPS à faible dotation, dont l'URPS Pédicures-Podologues. Elle a assuré le suivi et la coordination des projets en cours, ainsi que la valorisation des actions auprès des professionnels et partenaires.

Pour les pédicures-podologues, elle a participé à la préparation et au suivi des projets pour 2026, notamment à la rédaction d'un article 51 sur la phénolisation de l'ongle incarné. Bien que ce projet ait reçu un avis défavorable de l'ARS, il a permis d'obtenir un rendez-vous direct avec l'administration, offrant l'opportunité de comprendre les raisons du refus et d'identifier les ajustements nécessaires pour de futures initiatives.

Parallèlement, elle a assisté aux réunions de bureau de l'URPS, rédigé les comptes-rendus et assuré l'organisation administrative des réunions prévues pour 2026, garantissant un suivi structuré et anticipé des projets et priorités de la profession.



# INTERPROFESSIONNALITE ET PARTICIPATION AUX INSTANCES DE DEMOCRATIE EN SANTE

## L'engagement en interprofessionnalité

- Participation de l'URPS Pédicures-Podologues à la soirée interprofessionnelle diabète

À l'occasion de la Journée mondiale du diabète, les pédicures-podologues ont pris part à la soirée interprofessionnelle organisée par l'URPS Chirurgiens-Dentistes, avec l'appui de l'AIUF.

Leur intervention a permis de mettre en avant leur rôle spécifique dans la prévention et la prise en charge du pied diabétique, notamment en matière de dépistage des complications, de suivi des patients à risque et de prévention des plaies.

Cette participation a contribué à valoriser l'expertise des pédicures-podologues au sein d'une approche coordonnée du patient diabétique, en complémentarité avec les autres professions de santé, et à renforcer la dynamique interprofessionnelle autour d'un enjeu majeur de santé publique.





# INTERPROFESSIONNALITE ET PARTICIPATION AUX INSTANCES DE DEMOCRATIE EN SANTE

## L'engagement en interprofessionnalité

- Sensibilisation à la gestion de l'agressivité et de la violence

En 2025, l'URPS Pédicures-Podologues, en lien avec l'AIUF, a contribué à la diffusion de sessions de sensibilisation à la gestion de l'agressivité et des situations de violence en exercice libéral, organisées par l'URPS Chirurgiens-Dentistes.

Ces actions, ouvertes aux professionnels de santé libéraux, visent à renforcer les compétences en prévention et gestion des situations conflictuelles, notamment à travers l'acquisition d'outils de communication, l'identification des situations à risque et l'adaptation des postures professionnelles.

Elles s'inscrivent dans une démarche de prévention des risques psychosociaux et d'amélioration des conditions d'exercice, répondant aux besoins exprimés par les professionnels de santé confrontés à une augmentation des situations de tension dans leur pratique quotidienne.



# INTERPROFESSIONNALITE ET PARTICIPATION AUX INSTANCES DE DEMOCRATIE EN SANTE

## LES INSTANCES EN DEMOCRATIE EN SANTE

- **Représentation de l'URPS Pédicures-Podologues au sein de la CRSA**

En 2025, l'URPS Pédicures-Podologues a assuré sa représentation auprès de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA) Île-de-France en la personne de M. Bertrand Aupicon, suppléant de l'URPS Pharmaciens. La CRSA constitue l'instance consultative régionale de l'ARS, chargée d'évaluer et de formuler des avis sur les grandes priorités de santé et d'autonomie, l'organisation des soins, la prévention et l'accès aux services pour la population francilienne.

Grâce à sa participation, l'URPS Pédicures-Podologues a pu contribuer à la représentation de la profession dans les travaux de la CRSA, favoriser le dialogue interprofessionnel et institutionnel, et s'assurer que les enjeux liés à la pédicurie-podologie, notamment en matière de répartition territoriale et de parcours de soins, soient pris en compte dans les recommandations régionales.

- **Représentation de l'URPS Pédicures Podologues d'Île-de-France aux Commissions Techniques de Santé**

En 2025, l'URPS a été représentée dans les CTS des Yvelines (78) et des Hauts-de-Seine (92) : M. Bertrand Aupicon (suppléant CTS 92) et Mme Laina Vérin (suppléante CTS 78). Cette participation permet de porter les enjeux de la profession dans l'organisation locale des soins.



# INTERPROFESSIONNALITE ET PARTICIPATION AUX INSTANCES DE DEMOCRATIE EN SANTE

## LES INSTANCES EN DEMOCRATIE EN SANTE

- **Représentation de l'URPS Pédicures-Podologues au sein de la CSOS**

En 2025, l'URPS Pédicures-Podologues a été représentée au sein de la Commission spécialisée de l'Organisation des Soins (CSOS) de l'Agence Régionale de Santé Île-de-France, par la suppléance de M. Bertrand Aupicon pour l'URPS Pharmaciens.

La CSOS, instance consultative, est saisie sur des sujets structurants tels que les autorisations d'activités de soins, l'organisation territoriale de l'offre de soins, l'installation des professionnels de santé, la permanence des soins, ainsi que la recomposition de l'offre sanitaire. Cette représentation a permis d'assurer une veille institutionnelle et de porter les enjeux de la profession dans les réflexions relatives à l'organisation et à l'accès aux soins sur le territoire francilien.

- **Représentation de l'URPS Pédicures Podologues d'Île-de-France aux Commissions Techniques de Santé**

En 2025, l'URPS a été représentée dans les CTS des Yvelines (78) et des Hauts-de-Seine (92) : M. Bertrand Aupicon (suppléant CTS 92) et Mme Laina Vérin (suppléante CTS 78). Cette participation permet de porter les enjeux de la profession dans l'organisation locale des soins.



# PERSPECTIVES



## Pod'IDEL

En 2025, l'URPS Podicures-Podologues d'Île-de-France a construit le projet Pod'IDEL, en partenariat avec l'URPS Infirmiers (IDE), visant à améliorer la prise en charge coordonnée des pansements et des besoins de soins en podologie.

L'objectif est de favoriser la continuité des soins pour les patients, notamment ceux à risque de complications (plaies diabétiques, ulcères chroniques, personnes fragiles ou âgées), tout en optimisant l'organisation du travail des professionnels libéraux.

Le projet a été structuré autour d'une série de réunions de travail : 2 en présentiel et environ 10 en visioconférence, permettant de définir les modalités concrètes de coopération entre podicures-podologues et infirmiers, d'harmoniser les pratiques et de clarifier les responsabilités respectives. Ces échanges ont porté sur la coordination des interventions, le partage d'informations et l'identification des situations à risque nécessitant un suivi renforcé.

En décembre 2025, M. Bertrand Aupicon a rencontré le directeur de la DCGDR, qui a exprimé un soutien institutionnel au projet. Bien que la mise en œuvre opérationnelle n'ait pas eu lieu en 2025, le projet a été finalisé et structuré pour un déploiement prévu en 2026.

Cette initiative illustre l'engagement de l'URPS à préparer des pratiques interprofessionnelles concrètes, visant à renforcer la sécurité et le confort des patients, à prévenir les complications et à optimiser le parcours de soins podologique à domicile.

**Pod'IDEL**  
UN PROJET DE COLLABORATION ENTRE  
INFIRMIERS LIBÉRAUX ET PÉDICURES-PODOLOGUES  
POUR LA PRISE EN CHARGE DU PIED DIABÉTIQUE

Infirmiers libéraux & pédicures-podologues :  
« Pieds dans le soin, mains sur la plaie »

Pour recevoir des demandes Pod'IDEL, inscrivez-vous sur [www.innov-care.fr](http://www.innov-care.fr)

Un projet conçu et financé par  
URPS INNOV-CARE

**Un parcours de soins amélioré grâce à :**

- Un échange facilité et des échanges formalisés via des protocoles partagés
- Un outil numérique de mise en relation généralisée facilitant l'identification et la coordination entre les infirmiers libéraux et les pédicures-podologues

L'infirmier libéral identifie un risque ou une lésion de pied chez le patient diabétique. **OU** Le pédicure-podologue identifie un risque de soins infirmiers chez le patient diabétique.

Le professionnel assure que le patient est pris en charge par un IDE ou un pédicure-podologue.

INNOV-CARE : Le professionnel de santé réalise une demande de prise en charge à destination des IDE et des pédicures-podologues à proximité sur InnoCare.

Le professionnel disponible accepte la demande et réalise une prise en charge coordonnée avec l'ensemble des intervenants du parcours.

**Bénéfices du dispositif**

- Une prise en charge plus rapide
- Une réduction des complications
- La mobilisation de l'expertise des deux professions
- Une meilleure communication entre professionnels

Pour recevoir des demandes Pod'IDEL, inscrivez-vous sur [www.innov-care.fr](http://www.innov-care.fr) le plateforme numérique des projets de santé des professionnels de santé franciliens.

Pour plus d'informations :  
[contact@urps-infirmiers-idf.fr](mailto:contact@urps-infirmiers-idf.fr)  
[podidelpodo@gmail.com](mailto:podidelpodo@gmail.com)

URPS INNOV-CARE



## PERSPECTIVES

### Projet de phénolisation de l'ongle incarné

En 2025, l'URPS Pédicures-Podologues a travaillé à la mise en place d'un projet de phénolisation de l'ongle incarné, dans le cadre d'un Article 51, visant à sécuriser et harmoniser la prise en charge des patients présentant des ongles incarnés récurrents dans le cadre libéral.

Le projet a été rejeté par l'ARS, qui a estimé que cette pratique relevait d'un protocole de coordination entre professionnels plutôt que d'une expérimentation Article 51. Dans ce contexte, une réunion en visioconférence a été organisée avec le président et la secrétaire de l'URPS, la chargée de mission et l'ARS, permettant d'échanger sur les motifs du refus, de clarifier les exigences réglementaires et d'identifier les ajustements nécessaires pour de futures initiatives.

Cette démarche a permis de renforcer l'expertise de l'URPS dans la construction de projets innovants, de consolider le dialogue avec l'ARS et de préparer les bases d'une coordination sécurisée et réglementaire des soins podologiques.

### Prise de contact avec SerDiabète

En novembre 2025, l'URPS Pédicures-Podologues a établi un premier contact avec l'association SerDiabète afin d'explorer les pistes de collaboration possibles autour de la prévention et de la prise en charge du pied diabétique. Cette démarche visait à identifier des synergies pour renforcer l'accompagnement des patients et des professionnels de santé. À ce stade, aucune donnée ou action concrète n'a encore été mise en œuvre, mais les échanges ont permis de poser les bases d'une collaboration future.



URPS  
Ile DE FRANCE

Pédicure  
Podologue

56 Rue de Vouillé  
75015 PARIS

<https://urps-podo-idf.fr>  
[urpspodo.idf@gmail.com](mailto:urpspodo.idf@gmail.com)